



Compte-rendu du conseil des éco-délégués du 3 décembre 2020

Présents au conseil : la directrice, les éco-délégués des classes élémentaires.

1. Rappel de quelques principes de fonctionnement du conseil des éco-délégués.

Les éco-délégués sont les représentants des élèves dans un conseil où des décisions vont être prises pour l'environnement dans notre école.

Les éco-délégués doivent mettre en avant les actions en faveur de l'environnement.

Rôle des éco-délégués de classe :

Avant le conseil, des thèmes, propositions et problèmes sont discutés dans la classe, les éco-délégués prennent des notes dans un cahier spécifique, de préférence.

Pendant le conseil, les éco-délégués, la directrice proposent des actions. Les échanges aboutiront à des décisions soumises au vote.

Après le conseil, les éco-délégués transmettent toutes les informations aux camarades de classe et veillent au suivi des actions.

Les éco-délégués de CM2 vont porter la parole du conseil auprès des classes maternelles en fin d'année et des classes de CP.

Les éco-délégués de grande section seront présents au dernier conseil d'éco-délégués de l'année scolaire.

Prévoir un temps d'échanges en classe :

- Pour le retour de ce qui a été dit en conseil
- Pour la préparation du conseil suivant.

2. Actions à mener prioritairement pour cette nouvelle année

- **Relancer les différentes collectes.** Rappeler que malgré les conditions sanitaires, les collectes continuent : bouchons, piles, cartouches d'imprimantes, batteries de téléphone. Pour la collecte des bouchons, il faut faire un tri avant de les mettre dans le grand sac de collecte.

Ramassage le vendredi 11 décembre matin : descendre les bouchons avant.

Pesée le jeudi 10 décembre 2020 entre les deux récréations.

- **La boîte à goûter** : le flyer a été donné à tous les CP en début d'année.

On a pu constater que les consignes ne sont pas respectées dans les boîtes même pour les élèves des grandes classes.

On se fixe plusieurs étapes pour faire comprendre et respecter les consignes de la boîte à goûter : **expliquer et réexpliquer ce qu'il faut faire** ; pas de « punition » à prévoir.

Actions à mener :

1. **Retour de conseil : temps d'observation 1 : du 4 au 11 décembre :**

En classe, faire sortir les boîtes à goûter, les regarder et discuter de ce qu'il y a dedans et SURTOUT expliquer ce que l'on peut changer. Compter éventuellement le nombre de papier à usage unique

2. **Temps d'observation 2 : une semaine après :** faire de nouveau sortir les boîtes à goûter et compter le nombre de papier à usage unique présents ; comparer avec la semaine d'avant. **Prévoir un mot d'information aux familles si besoin.**

3. **Temps d'observation 3 :** 2 semaines après la rentrée de janvier. Refaire un point dans les boîtes à goûter

Tableau d'observation :

Classe	Temps d'observation 1 Date :	Temps d'observation 2 Date :	Temps d'observation 3 Date :	Temps d'observation 4 Date :
Nombre de papiers comptés				

- **Les supports trottinettes :** L'espace à vélo accueille beaucoup de trottinettes mais les supports sont ceux des vélos et donc moins pratiques pour attacher les trottinettes. Il existe des supports particuliers. Il faut demander au maire de la ville l'achat de ces supports.

Action à mener :

Ecrire une lettre au Maire en mettant M. Ghaib (service développement durable) en copie.

Ecriture de la lettre avec les écodélégués de CE2-CM2 : **date à fixer**

Le prochain conseil de délégués aura lieu **le JEUDI 21 janvier à 13h45.**

